

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

BURKINA FASO

Unité-Progrès-Justice

Ouagadougou, le 11 AVR 2023

N° 23-00342 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, précédemment placés sur la liste d'attente au concours Professionnel de recrutement de cinq (05) élèves Adjoints Gestion du Patrimoine Culturel, session 2022, sont déclarés admis en remplacement de candidats défaillants.

Ce sont :

Admis

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N° CNIB	DATE NAISS.
1°	BADO DEBOUE	288927N	B10147017	31/12/84
2°	KAFANDO JUSTIN	288926Y	B9257150	13/06/90

Arrêté la présente liste à deux (02) admis.

DEFAILLANTS

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N° CNIB	DATE NAISS.
1°	KERE MARIE ROSE	258724L	B12639847	01/01/79
2°	SEMDE/ILBOUDO ROUKAYETOU	251044W	B10566190	28/12/83

Arrêté la présente liste à deux (02) noms.

Les candidats déclarés admis sont invités à prendre attache avec l'Institut Régional d'Administration (IRA) des Hauts-Bassins (Bobo-Dioulasso), dans les plus brefs délais.

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,
le Secrétaire Général

Hamidou SAWADOGO

Officier de l'Ordre de l'Etat

